

- Recueillir les éléments variables de paie (suivi des temps, avances sur salaires...) collectables au niveau de la base, transmettre toutes les informations nécessaires à la production de la paie à la capitale et s'assurer du paiement des salaires ;
- Superviser la gestion et le suivi des avantages sociaux versés sur la base (maladie...) ;
- Suivre le temps de travail (congrés, récupérations, heures supplémentaires), s'assurer du respect des règles et alerter les Managers et le Responsable du Département R ;
- Superviser le recrutement du personnel selon la procédure définie au niveau de la mission ;
- Participer à l'élaboration du plan de formation national avec le Responsable du Département RH et superviser sa mise en œuvre ;
- S'assurer de la mise en œuvre des entretiens individuels d'évaluation du personnel de la base selon le calendrier prévu ;
- Mener les procédures disciplinaires et le suivi des litiges sur la base avec la validation du Responsable du Département RH ;
- Organiser et animer les relations avec les représentants du personnel (réunions, élections...) ;
- Apporter un appui aux Managers dans la gestion des problématiques RH.

Mission 3 : Mettre en œuvre et assurer le suivi de la collaboration et la coordination RH avec les partenaires de la mission

Le Responsable Ressources Humaines est responsable :

- de l'analyse des risques sur les aspects RH et de la formulation de recommandations sur la sélection des partenaires
- de la mise en œuvre et du suivi avec les partenaires des modalités RH dans le cadre des projets mis en place conjointement
- de l'élaboration avec le partenaire des aspects RH des conventions et accords de partenariat
- de la mise en œuvre et du contrôle du respect des engagements d'ACF et des partenaires sur les aspects RH
- de la participation au renforcement des capacités des partenaires en fonction des besoins identifiés
- de la capitalisation au niveau de la base de toutes les pratiques innovantes en matière RH dans le cadre des partenariats

Mission 4 : Encadrer et accompagner l'équipe RH de la base

Le Responsable Ressources Humaines est responsable :

- du management quotidien de son équipe (animation, suivi, motivation ...)
 - de l'évaluation de la performance et du développement des compétences des membres de son équipe
- Définir les besoins Ressources Humaines de son activité et l'organigramme de son équipe
 - Participer au recrutement de ses équipes ;
 - Organiser et piloter les réunions d'équipe, et les points individuels, réguliers et exceptionnels ;
 - Élaborer et suivre les plans d'action individuels des membres de l'équipe ;
 - Gérer les plannings, la répartition et la coordination du travail ;
 - Assurer les entretiens d'évaluation des membres de son équipe ;
 - Apporter un support technique aux équipes ;
 - Identifier les besoins de formation des membres de l'équipe ;
 - Créer, organiser et animer des formations ;
 - Gérer les difficultés d'équipe.

PROFIL RECHERCHE :

Diplôme/Niveau d'études/Expériences :

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 en administration/ressources humaines ;



- Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans sur un poste similaire dont au moins une année sur le terrain au sein d'une ONG internationale ;
- Une précédente expérience avec ACF est un atout.

Compétences et connaissances requises :

- Solide expérience en ressources humaines
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et capacité de collaborer avec les collègues et de les motiver pour atteindre des objectifs communs
- Excellente aptitude à réaliser des tâches complexes de manière indépendante, à réaliser plusieurs tâches simultanément, à établir des priorités et à respecter des échéances multiples
- Compétences solides en matière de gestion et d'organisation du temps, en accordant une grande attention aux détails
- Capable de travailler dans un environnement stressant avec un accès limité aux services essentiels
- Engagement solide envers les principes fondamentaux d'ACTION CONTRE LA FAIM, et capacité de les faire respecter en tout temps par toutes les parties prenantes (bénéficiaires, collègues et partenaires)
- Langues : Français parlé et écrit – Bonnes notions en anglais - La connaissance de plusieurs autres langues locales est un atout
- Programmes informatiques : connaissance professionnelle des programmes informatiques Microsoft Windows, Outlook, Word, Excel, et du logiciel HOMERE

AVANTAGE

- Prime de logement : (30% du salaire de base) ;
- Prime de Transport : Cf. les dispositions de la Convention sur le Statut Social des Salariés d'Action Contre la Faim en vigueur ;
- Congé annuel : 2 jours / mois entier presté ;
- 13^{ème} mois versé : En 2 fois annuellement au prorata du nombre de jours travaillés ;
- Accompagnement et formation : Accès illimité et gratuit à la plateforme d'e-learning certifiant Talent Soft.

COMMENT POSTULER :

Les personnes intéressées par cette position, doivent toutes renseigner le formulaire de candidature en cliquant sur le lien suivant :

<https://forms.gle/p2t47Xn9t37kMdGH8>

OU en scannant le QR Code ci-dessous :



Les candidatures féminines répondant aux critères sont fortement encouragées.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 17/08/2026 à 12h**. Seuls les candidats.es retenus.es pour les tests seront contactés.

Notre organisation est engagée dans la lutte contre l'Exploitation et les Abus Sexuels, la maltraitance des enfants ainsi que la Corruption.

Action Contre la Faim n'exige, ni n'accepte des frais, des pots-de-vin, des paiements à aucun stade des processus de recrutements. ACF ne demande aucune information bancaire aux candidats. Il est strictement interdit de la part de notre personnel d'exiger ou d'accepter un rapport sexuel ou un acte à caractère sexuel au.à la candidat.e.

ACF s'engage pour les personnes en situation de handicap et lutte activement contre toutes les formes de discrimination.

Il est strictement interdit qu'un.e agent.e d'ACF, un.e gardien.ne ou toute autre personne présente dans les locaux d'ACF :

- vous propose un rendez-vous contre l'acceptation de votre candidature ;
- vous propose un rapport sexuel ou acte à caractère sexuel contre l'acceptation de votre candidature ;
- vous demande de l'argent, de la boisson ou tout autre chose contre l'acceptation de votre candidature.

Au cas où quelqu'un vous adresse avec une telle demande, veuillez contacter le numéro vert **47 66 77** (français, swahili, lingala et tshiluba). Ce numéro est gratuit et est disponible du lundi au vendredi de de 8h à 19h et le samedi de 9h à 15h (heure de Kinshasa). Le dimanche et les jours fériés le numéro vert n'est pas disponible. Dans ce cas, s'il y a urgence, veuillez utiliser l'adresse email : denonciationdesabus@cd-actioncontrelafaim.org

Fait à Kinshasa, le 06/08/2026

Département des Ressources Humaines

